

Note de service

DESTINATAIRES :	À tout le personnel infirmier et médecins oeuvrant en gériatrie au Suroît et à tous les pharmaciens du Suroît
EXPÉDITRICE :	Sandra Chapados, chef du département de pharmacie Sophie Goneau, chef adjointe aux services pharmaceutiques
DATE :	2022-06-06
OBJET :	Nouvelle procédure automédication en gériatrie à l'Hôpital du Suroît

L'automédication permet à l'utilisateur d'acquérir ou de préserver son autonomie, d'améliorer ses connaissances et de faciliter la gestion de sa médication lors du retour à la maison.

Afin d'harmoniser les pratiques, de permettre une évaluation rapide de la capacité d'un usager à gérer sa médication dans un contexte de retour à domicile, d'éviter une prolongation de l'hospitalisation suite à une impossibilité de débuter une automédication, de respecter le cadre normatif établi par Agrément Canada et d'éviter la confusion des usagers sur les changements constants apportés à leur médication, l'automédication sera dorénavant effectuée à l'aide de Dispill contenant un comprimé placebo dans chaque case correspondante à la prise de l'utilisateur.

L'usage de placebo dans le Dispill optimisera le processus en permettant une évaluation de la manipulation du Dispill, une introduction avant que la médication soit complètement stable, une réduction de la charge du personnel infirmier et de la pharmacie et assurera un processus sécuritaire pour l'utilisateur et les autres puisque le Dispill pourra être laissé à la disposition de l'utilisateur en tout temps sans risque pour la clientèle.

Les critères de sélection des usagers sont les suivants :

- Usager hospitalisé à l'unité de gériatrie active dans un contexte de retour à domicile.
- Usager avec atteinte cognitive ou physique dont l'autonomie face à la prise de sa médication est remise en question.
- Usager avec un jugement adéquat qui devra faire preuve d'autonomie dans la prise de ses médicaments au congé de l'hôpital (retour à domicile ou en résidence).

Lors d'une ordonnance d'automédication :

- Un Dispill contenant un comprimé par prise et rempli selon le nombre de prises par jour sera servi.
- L'enseignement sera fait par l'infirmière.
- Le Dispill doit être laissé au chevet de l'utilisateur.
- Un seul Dispill sera servi par usager pour une durée d'une semaine.
- Une entrée à la FADM "automédication" apparaîtra avec les commentaires: Garder Dispill PLACEBO au chevet de l'utilisateur/Évaluer l'automédication pour une semaine/L'infirmière doit faire l'enseignement à l'utilisateur, le superviser et signer la FADM pour documenter.

Veuillez prendre note que l'utilisation de placebo pour l'automédication est déjà en place au RLS Jardins-Roussillon et à Hôpital Barrie Memorial.

SC, SG